



IFP 1210 Chanivaz – Delta de l'Aubonne

| Canton | Communes | Surface |
|--------|--------------------|---------|
| Vaud | Allaman, Buchillon | 118 ha |



Cours torrentueux de l'Aubonne



IFP 1210 Chanivaz – Delta de l'Aubonne



Zone alluviale de l'Aubonne



Vaste prairie sur la rive gauche de l'Aubonne



Embouchure de l'Aubonne et rive de gros galets charriés par la rivière

1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Paysage deltaïque proche de l'état naturel et bordé de forêts
- 1.2 Rivière à dynamique naturelle avec méandres
- 1.3 Vaste zone alluviale avec associations forestières rares et spécialisées
- 1.4 Milieux naturels riverains hébergeant une grande diversité floristique et faunistique
- 1.5 Une des seules embouchures naturelles sur le Léman
- 1.6 Rives lacustres naturelles
- 1.7 Vestiges archéologiques romains
- 1.8 Parcs historiques et allées d'arbres

2 Description

2.1 Caractère du paysage

Vaste campagne bordée de forêts sur les rives du Léman et poche de verdure et de tranquillité, le delta de l'Aubonne à Chanivaz est, sur la côte lémanique, l'une des rares embouchures de rivière qui ait gardé son caractère naturel.

Le cours sinueux et naturel de l'Aubonne, avec ses méandres, ses bras morts et la forêt humide qui le borde, constitue l'ultime zone alluviale encore active sur la rive vaudoise du Léman.

Le centre du delta, sur le sol duquel se reconnaissent encore les anciennes divagations de la rivière, est occupé par une exploitation agricole intensive, quelques vergers ainsi que par des maisons de maître au milieu de parcs arborés. Sur la rive droite de l'Aubonne, aux Batiaux, une roselière occupe une poche dans la forêt, à proximité de la rive. À l'est de La Frésaire, un verger domine les méandres de l'Aubonne. Des terrasses naturelles bordent le delta.

Une grève de galets naturelle, quasi ininterrompue, borde le lac. Elle est longée par des alignements de chênes séculaires et par la forêt riveraine.

Le terme de Chanivaz fait référence aux nombreux et majestueux chênes qui occupent le site et qui le caractérisaient vraisemblablement déjà au Moyen Âge.

2.2 Géologie et géomorphologie

La zone alluviale de Chanivaz correspond à un complexe deltaïque dont la surface plane contraste avec les reliefs environnants. Ce complexe a été formé par l'Aubonne lors du dernier retrait du glacier du Rhône. Il est constitué par une succession de dépôts fluvio-glaciaires contenant divers matériaux morainiques issus de terrasses glaciaires formées d'éléments acheminés essentiellement, depuis le massif alpin, par le glacier du Rhône et, plus marginalement, depuis la chaîne jurassienne, par des glaciers locaux.

Déposés depuis la fin de la dernière glaciation, période durant laquelle le niveau du lac a souvent varié, les dépôts fluvio-glaciaires forment une succession de terrasses situées à 3, 10 et 30 m au-dessus du niveau du lac, bien visibles en amont et sur les bords du delta. Plus récemment, ces différentes terrasses ont été recreusées par l'Aubonne qui, en les érodant et les remaniant, a construit de part et d'autre de son cours un nouveau delta, toujours en formation.

L'Aubonne traverse le delta en formant des méandres qui se sont régulièrement déplacés, comme en témoignent de petites dépressions correspondant à d'anciens lits. Son cours n'étant pas endigué, l'Aubonne divague encore aujourd'hui librement. Elle débouche au milieu d'une rive naturelle de galets qui borde l'ensemble du delta, constituant ainsi l'une des dernières embouchures naturelles du Léman.

Le complexe deltaïque, d'une profondeur d'environ 40 m en son centre et reposant sur une moraine de fond datant également du dernier retrait du glacier du Rhône, contient un important aquifère formé d'alternances de bancs graveleux et sableux, parfois séparés par des niveaux argilo-silteux.

2.3 Milieux naturels

Le vaste cône d'alluvions de l'Aubonne forme un paysage très varié qui se compose de vergers, de prairies, de champs cultivés et de forêts alluviales. La rivière, qui prend sa source au pied du Jura, présente un régime pluvio-nival influencé par les sources karstiques. Dans la zone deltaïque alluvionnaire, elle est caractérisée par des rives sauvages et une dynamique naturelle prononcée.

Cette zone alluviale d'importance nationale se compose d'un large corridor forestier, au milieu duquel serpente la rivière. Ces écosystèmes d'eaux vives abritent une grande diversité végétale et animale, notamment la Truite lacustre (*Salmo trutta lacustris*), une espèce en danger qui remonte le cours de la rivière pour s'y reproduire. L'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*), un oiseau typique des lacs et des cours d'eau intacts, collecte sa nourriture le long de la rivière et de ses rives; d'autres oiseaux creusent leur nid dans les berges abruptes.

La végétation comporte tous les stades de colonisation des berges et des terrasses alluviales: les bancs de sédiments graveleux sont couverts d'une végétation herbacée pionnière et de saulaies buissonnantes alluviales (*Salicion eleagni*); de grands saules blancs et d'imposants aulnes noirs font la transition avec la forêt alluviale à bois durs. Dans cette dernière, la frênaie à orme typique (*Ulm-Fraxinetum*), une forêt très rare, constitue une haute futaie feuillue, humide par endroits, impénétrable et riche en lianes. L'abondance des frênes et des chênes profite au Pic mar (*Dendrocopos medius*). Les sols graveleux les plus élevés par rapport au cours d'eau constituent des stations chaudes et sèches et sont couverts d'une pinède à molinie (*Molinio-Pinetum*), également très rare.

À l'embouchure de l'Aubonne, les bancs de graviers que la rivière dépose dans le lac forment un delta et constituent un refuge pour les oiseaux migrateurs, notamment des petits échassiers et des palmipèdes. Le marais des Batiaux est l'une des dernières roselières terrestres (*Phragmition*) de la rive du Léman. Il revêt une importance majeure pour les oiseaux migrateurs et nicheurs, notamment pour les passereaux, à l'exemple du Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*).

Avec sa riche mosaïque de milieux naturels, le site abrite une faune abondante et diversifiée. Plusieurs reptiles et de nombreux batraciens, dont le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), colonisent la zone alluviale. L'Hespéride de l'alcée (*Carcharodus alceae*), une espèce au bord de l'extinction, ainsi que d'autres papillons diurnes rares, occupent les lisières et les espaces ouverts.

Le domaine agricole de Chanivaz est voué aux cultures fruitières et aux grandes cultures. Il est entouré d'une charmaie à gaillet des bois (*Gallio-Carpinetum*), une forêt des climats chauds de l'étage collinéen. Le domaine s'ouvre sur le Léman, duquel il est séparé par un étroit feston forestier de saules et d'aulnes noirs bordant les rives naturelles.

2.4 Paysage historico-culturel

Le delta de l'Aubonne a été colonisé dès l'époque romaine. Entre le hameau de Chanivaz et la rive, sur un tertre encore visible, ont été retrouvés d'importants vestiges d'une villa gallo-romaine datant de la période comprise entre le II^e et le IV^e siècle.

La grande route romaine allant de Genève à Lausanne passait par la villa de Chanivaz. Elle traversait l'Aubonne par un pont, démoli en 1431 et reconstruit en amont, à la hauteur de l'actuelle route cantonale. De cette route romaine, utilisée pendant tout le Moyen Âge, il ne reste quasiment plus de trace visible dans le paysage.

Le domaine de Chanivaz, l'un des plus grands domaines agricoles de La Côte, est actuellement voué à l'agriculture intensive. Au XVIII^e siècle, la partie centrale du delta était occupée par un vaste domaine agricole dont les bâtiments ont été détruits en 1990 pour laisser la place à une exploitation plus

fonctionnelle. Il est vraisemblable que l'exploitation agricole du site ait été constante depuis l'époque romaine.

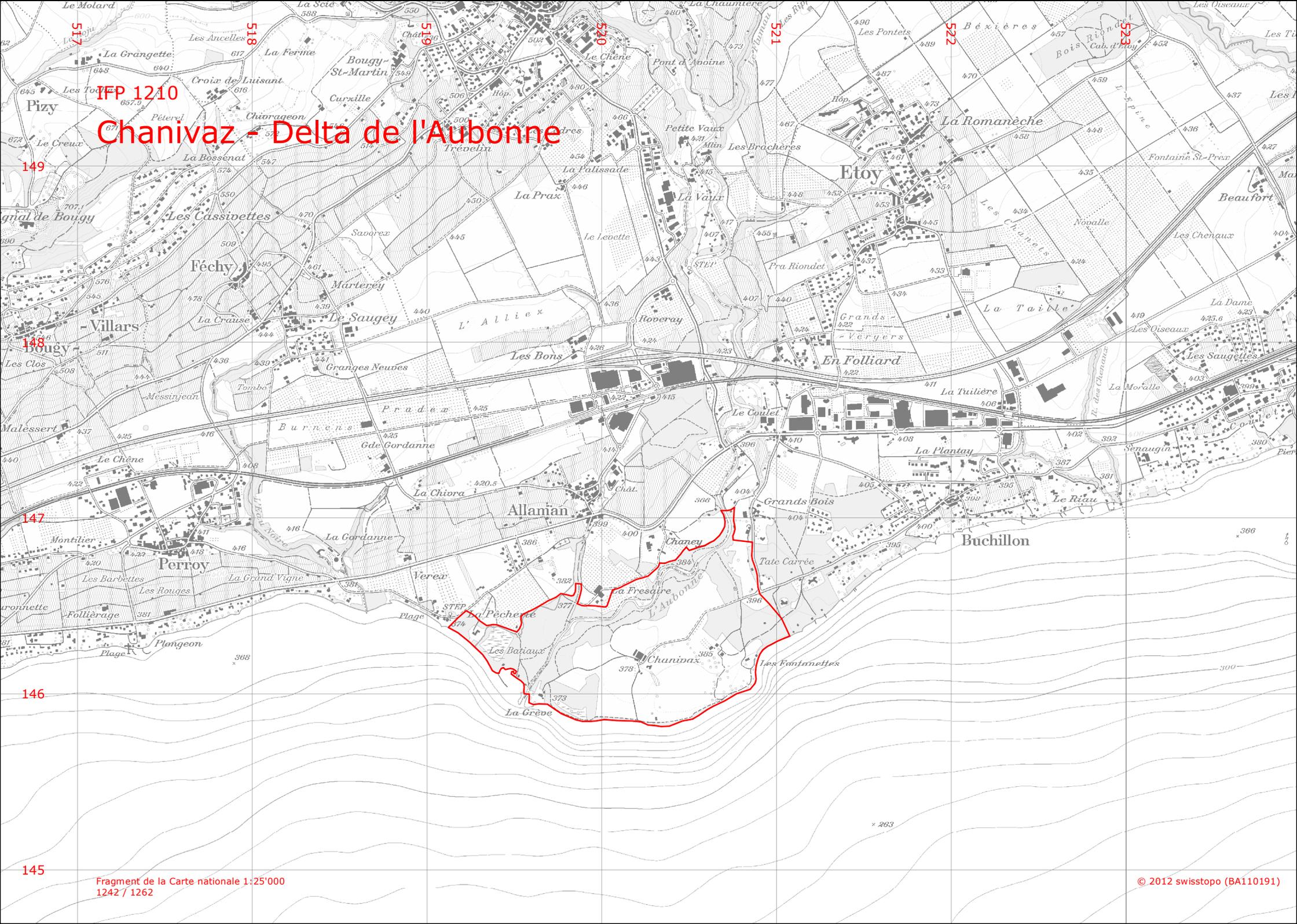
Dans le secteur ouest du delta, le bord du lac était occupé par une pêcherie, aujourd'hui désaffectée, établie en bordure de la zone marécageuse alimentée par le canal d'évacuation des eaux d'un ancien moulin situé au lieu-dit La Frésaire.

Cinq puits à proximité de l'Aubonne permettent de prélever de l'eau dans la nappe phréatique.

3 Objectifs de protection

- 3.1 Conserver le vaste paysage deltaïque dans ses composantes naturelles et anthropisées et avec sa longue rive naturelle.
- 3.2 Conserver la qualité et l'étendue de la vaste zone alluviale.
- 3.3 Conserver la qualité des forêts.
- 3.4 Conserver les écosystèmes aquatiques et riverains ainsi que la qualité des eaux de l'Aubonne.
- 3.5 Conserver la dynamique fluviale de l'Aubonne.
- 3.6 Conserver une utilisation agricole adaptée au contexte local.
- 3.7 Conserver les structures et éléments paysagers caractéristiques.
- 3.8 Conserver les vestiges archéologiques, les bâtiments avec leurs parcs historiques et les allées d'arbres.

Chanivaz - Delta de l'Aubonne



149

148

147

146

145